



LES RENCONTRES TERRITORIALES DE LA CULTURE :

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, UN ENJEU POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET LA CRÉATION

17 AVRIL 2015 - PANTIN

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE MANIFESTATIONS



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

PROGRAMME

LES RENCONTRES TERRITORIALES DE LA CULTURE

L'EGALITE HOMMES – FEMMES : UN ENJEU POUR LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET LA CREATION

PRESENTATION GENERALE

Nombreuses sont les collectivités territoriales françaises qui ont adhéré à la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Pourtant, la mise en œuvre de ces engagements dans l'ensemble des champs de l'action publique reste encore à construire. En dépit d'une égalité de droits presque acquise, les inégalités réelles persistent dans de nombreux domaines.

Le secteur culturel ne fait pas, loin s'en faut, exception. Les rapports du Ministère de la culture (Reine Prat en 2006 et 2009) ont souligné la place très inégale des hommes et des femmes dans le secteur culturel tant en termes d'accès aux responsabilités que de visibilité sur les scènes artistiques. Les femmes sont pourtant largement engagées dans l'ensemble des secteurs artistiques et sont porteuses de talents et d'innovation. Majoritaires parmi les publics de la culture, elles restent invisibles en tant que créatrices.

L'accès de toutes et tous à la gouvernance et à l'expression culturelle n'est-il pas un facteur essentiel d'un développement et du dynamisme culturel ?

Il s'agit de décrypter les facteurs d'inégalités et d'en faire le diagnostic à l'échelle locale de manière à construire les outils d'une contribution des politiques culturelles à l'avancée vers plus d'égalité.

PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projets culturels, directeurs d'établissement patrimonial, directeurs d'établissement d'enseignement artistique et professeurs chargés de direction, cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles ou patrimonial ainsi que les acteurs du monde culturel sensibilisés par cette thématique.

Vendredi 17 avril 2015

■ 9h30 **Accueil des participants**

■ 10h00 **Ouverture des Rencontres territoriales**
Jean-Jacques DUFFOURC, directeur de l'INSET de Nancy

■ 10h30

CARTOGRAPHIE DES INEGALITES DANS LE SECTEUR CULTUREL : L'IMPORTANCE DU DIAGNOSTIC

Les rapports de Reine Prat, publiés en 2006 et 2009 sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Communication ont marqué la profession culturelle. Cette première photographie des inégalités dans le secteur culturel a permis d'engager le débat. La collecte et l'analyse des données sexuées constituent un point de départ essentiel des politiques pour l'égalité.

L'apport de l'observatoire de l'égalité du Ministère de la Culture et de la Communication

Intervenant(e)s :

Cécile BONTHONNEAU, consultante et fondatrice de *Pluségales*, Grenoble
Muriel GENTHON, haut-fonctionnaire à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris

EGALITE PROFESSIONNELLE, LE SECTEUR CULTUREL FAIT-IL EXCEPTION ?

Les métiers artistiques et culturels n'échappent ni au plafond de verre, ni aux couloirs de verre. Comment se construit la différenciation des parcours ? Comment s'organise le marché du travail dans le secteur culturel ? Quels sont les freins et les leviers de l'accès des femmes aux responsabilités culturelles ?

Les spécificités du secteur comme marché du travail ?

Cécile BONTHONNEAU, Consultante et fondatrice de *Pluségales*, Grenoble

Les trajectoires professionnelles des artistes femmes en art dramatique

Raphaëlle DOYON, Centre de Recherches sur les Arts et le Langage, Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) / Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

■ 12h30 **Déjeuner**

■ 14h00

QUELLE VISIBILITE POUR LES FEMMES SUR LES SCENES ARTISTIQUES ?

Malgré leur fort engagement dans tous les secteurs artistiques, les femmes y sont sous représentées dans les lieux de diffusion et de création. Comment expliquer cette « évaporation » des femmes dans la sphère artistique ? Comment analyser le déficit de transmission entre les générations ? Quelles figures de la femme artiste et de la femme dans l'art marquent nos représentations ?

Le Matrimoine, un enjeu de transmission

Aurore EVAIN, autrice et metteur en scène

La « Saison égalité », une action de l'association HF

(en attente de confirmation)

L'égalité pour toutes

Geneviève FRAISSE, philosophe, directrice de recherche au CNRS

POLITIQUES CULTURELLES ET EGALITE HOMMES FEMMES

Comment agir du côté des collectivités ? Les politiques publiques ne sont pas neutres au regard de leur impact sur le genre. Comment en prendre la mesure ? Quelles actions peut-on mettre en œuvre ?

Les pratiques artistiques comme « lieu » de consolidation du genre

Yves RAIBAUD, maître de conférences, Université de Bordeaux Montaigne, CNRS

L'approche intégrée de l'égalité hommes-femmes dans les politiques publiques locales

Florence MOURLON, chargée de mission hommes/femmes, mission égalité, Conseil général de l'Essonne

Odile GAILLARD, cheffe de l'action culturelle, Conseil général de l'Essonne

■ 16h30

Conclusion

DIX ANS APRES ? LES ENJEUX D'UNE REELLE AVANCEE DE L'EGALITE

Reine PRAT, inspectrice générale de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris

■ 17h00

Fin des Rencontres territoriales

Contact

GENEVIEVE LIENHARDT, responsable du domaine Action Culturelle et Enseignement artistique du Pôle Culture
Institut national spécialisé d'études territoriales
1 boulevard d'Austrasie – BP 20442 – 54001 Nancy cedex
Tél : 03 83 19 22 01 / email : genevieve.lienhardt@cnfpt.fr

Information et inscription

Pour vous inscrire, merci de vous rapprocher du service formation de votre collectivité ([inscription en ligne](#)). Les frais de mission restent à la charge de la collectivité employeur.

Pour les agents hors fonction publique territoriale, [télécharger ce bulletin d'inscription](#)

Date limite des inscriptions : **le 10 avril 2015**.

Code stage : **Z1502 001**

SEVERINE CHAMPOUGNY, assistante du pôle Culture
Institut national spécialisé d'études territoriales
1 boulevard d'Austrasie, BP 20442, 54001 Nancy cedex
Tél : 03 83 19 22 29 / Fax : 03 83 19 22 19
Email : severine.champougny@cnfpt.fr

MODALITES PRATIQUES :

LIEU

Centre interdépartemental de gestion de la Petite couronne de la région Ile-de-France

**157, avenue Jean Lolive
93698 PANTIN Cedex**

MODES D'ACCES

Le CIG petite couronne est situé à Pantin, entre l'avenue Jean Lolive et le canal de l'Ourcq, à 3 minutes en voiture du boulevard périphérique de Paris (sortie Porte de Pantin). On peut facilement y accéder par transports en commun :

Métro : station Eglise de Pantin (ligne n°5) ; en provenance de Paris, sortir en tête de rame.

Bus : arrêt Eglise de Pantin : lignes 145 (Eglise de Pantin - Villemomble), 147 (Eglise de Pantin - Sevrans) et 249 (Porte des Lilas - Dugny).

Train ou RER :

- **de Gare du Nord ou Gare de l'Est :** prendre le métro Ligne 5 - Direction Bobigny/Station Eglise de Pantin. Sortir en tête de rame
- **de Gare de Lyon ou Gare d'Austerlitz :** prendre le métro Ligne 1 - Direction La Défense - Changer à Bastille. Prendre Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.
- **de Gare Montparnasse :** prendre le métro Ligne 4 - Direction Porte de Clignancourt. Changer à Gare de l'Est. Prendre la Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.
- **de Gare Saint Lazare :** prendre le métro Ligne 3 - Direction Gallieni - Changer à République. Prendre la Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin ou rejoindre le RER E à la gare Saint Lazare - Station Pantin. **RER E :** station Pantin. Compter ensuite 15 à 20 minutes de marche.

En voiture :

Arrivé à PARIS, prendre le Périphérique. Sortir Porte de Pantin Direction RN3 vers Meaux. Environ 4 km après la Porte de Pantin, juste après l'église de Pantin, au 2^{ème} feu, tournez à gauche. Au bout de cette voie, se trouve le CIG (possibilité de parking payant à proximité).

